



Syndicat national unifié des directeurs, instituteurs,  
professeurs des écoles, AESH et PsyEN de l'enseignement  
public FO de Seine-Saint-Denis

## **Formation en constellations c'est NON ! Evaluations d'écoles c'est non ! Résistons ! Venez aux RIS du Snudi FO 93 !**

### **Constellations : stop à la pression !**

A grand renfort de communication et d'éléments de langage convenus, le ministre de l'Education Nationale tente de nous imposer le dispositif « Constellations ». Un dispositif qui tend à masquer le manque de formation initiale et continue, un dispositif qui consiste à faire avec les moyens du bord, un dispositif qui permettra une fois de plus de mettre les enseignants sous pression, un dispositif dans la continuité des évaluations d'écoles et de la nouvelle mouture du projet d'école dont on ose à peine envisager les contours. Les IEN se font le relai dans beaucoup de circonscriptions de l'obligation de se soumettre à ce dispositif.

### **Participer aux constellations serait-il obligatoire ?**

#### **Pour le Snudi FO 93 c'est NON !**

Le décret n°2017-44 du 29 mars 2017 définit toujours nos obligations de service. Il précise que nous devons « 18 heures consacrées à des actions de formation continue, pour au moins la moitié d'entre elles, et à de l'animation pédagogique ». Ne figure dans ce texte aucune notion d'animation ou de formation obligatoire ou à caractère départemental.

Les PE sont donc libres de choisir comment ils effectuent ces 18 h et la liberté pédagogique doit rester la règle.

Le Snudi FO 93 rappelle aussi que, si les enseignants sont tenus de participer à 18h d'animations pédagogiques, il est de la responsabilité de l'Institution d'organiser un plan de formation avec des animations pédagogiques que les PE peuvent librement choisir en fonction de leur niveau.

Il rappelle également qu'aucun texte réglementaire ne permet d'imposer à un enseignant la visite d'un de ses collègues, qui n'a aucun statut particulier pour cela. De même, le fait de convoquer un enseignant et le sortir de sa classe pour participer à l'observation de la classe d'un autre collègue ne peut être considéré comme un stage de formation continue et être imposé.

Les collègues interpellent le syndicat, ils ne veulent pas de cette autoformation. Au contraire les collègues exigent que l'on revienne à une formation initiale de qualité et une formation continue tout au long de la carrière et dans un cadre volontaire.

### **En quoi consistent les constellations ?**

Les formations « constellations » sont un dispositif ministériel qui remet en cause la liberté pédagogique individuelle et le libre choix de formation. Cette formation serait proposée en mathématiques et en français tous les 6 ans. Les constellations se déclinent en plusieurs temps : réflexions collectives, formations théoriques, visites croisées entre collègues : un collègue servira de « cobaye » et les autres évalueront la séance présentée... Une rotation serait effectuée entre tous les membres d'une même constellation en fonction des possibilités de remplacement... C'est ainsi que l'année dernière, la DSDEN a retiré un remplaçant d'une école pour le mettre au service du dispositif constellation au mépris de la classe qu'il remplaçait ! Et quand il n'y aura pas de remplaçants, faudra-t-il répartir les élèves pour « s'auto évaluer, s'auto contrôler » ?

Les groupes de constellations sont pris en charge par un CPC ou par l'IEN lui-même pour une durée de formation de 30 heures (12 heures sur temps scolaire, 18 heures hors temps scolaire) alors que nous ne disposons que de 18 heures de formation dans le cadre de nos 108h annualisées.

Des collègues qui ont déjà eu à subir ce dispositif le disent, les heures allouées sont largement dépassées, les réunions de présentations ne sont même pas comptabilisées !

Alors même que notre pouvoir d'achat s'effondre on devrait travailler gratuitement ?

Assez de la « culture de l'évaluation » ! Respect de notre liberté pédagogique !

### **Des formations issues du protocole PPCR**

Ce dispositif formation-accompagnement a été mis en place par l'ancien Ministre Blanquer qui réaffirmait lui-même qu'il découlait de PPCR, dans son projet de « Lignes Directrices de Gestion relatives aux promotions et à la valorisation des parcours professionnels » qui ont cadré les promotions depuis janvier 2021.

Dans le chapitre « Un accompagnement des personnels tout au long de leur carrière », il est précisé que les DRH académiques contribuent « à l'accompagnement professionnel des personnels par la mise en place et la coordination de dispositifs d'aide, de soutien et de conseil ainsi que de formation en lien avec le service académique de la formation continue de tous les personnels. »

Depuis la mise en place de PPCR (protocole non signé par FO mais accepté par la FSU, le SE-UNSA et la CFDT), le Snudi FO a toujours alerté sur le deuxième volet de ce protocole, à savoir un dispositif d'accompagnement individuel ou collectif visant à remettre en cause l'indépendance professionnelle et la liberté pédagogique pour imposer les contre-réformes ministérielles.

Le Snudi FO, avec sa fédération, la FNEC FP FO, revendique l'abandon de PPCR.

Si vous êtes inscrits d'office dans une formation constellation, nous vous invitons à contacter le syndicat qui vous aidera à faire valoir le fait que vous n'êtes pas volontaire et que vous souhaitez vous inscrire aux animations de votre choix.

Ne perdons pas de vue que tout professeur des écoles peut s'inscrire chaque année à 9 heures de réunions d'informations syndicales (RIS : le Snudi FO 93 en fait beaucoup, n'hésitez pas à venir ! Voir ci-dessous) et les déduire des animations pédagogiques dont notamment les constellations (décret 447 du 28/08/82 et circulaire n°2014-120 du 16/09/2014).

## **Evaluations d'écoles !**

### **Le ministre repousse l'échéance,**

**Des IEN zélés veulent les mettre en place en cette rentrée !**

**Tous ensemble, stoppons ces évaluations scandaleuses !!!**

*« Nous ne ferons pas d'évaluations d'école au premier trimestre, nous verrons plus tard ».* C'est la réponse que le ministre M. Ndiaye a donnée à la FNEC FP-FO qui l'interrogeait sur la question des évaluations d'école lors d'une audience lundi 5 septembre.

Pourquoi, alors, des IEN mettent la pression à certaines écoles pour mettre en place ces évaluations ? Le Snudi FO 93 ne laissera pas faire ! N'hésitez pas à nous solliciter !

La délégation de la FNEC FP-FO a expliqué au ministre que les collègues n'acceptaient ni l'auto-évaluation (menée par les enseignants, les parents, les élèves, les élus...) ni l'évaluation externe, véritable audit conduit par des personnalités extérieures. Elle a exigé qu'à minima, une consigne soit donnée aux IA-DASEN pour que les écoles non volontaires ne soient pas contraintes de mettre en œuvre ce dispositif.

Le ministre s'est dit surpris que des enseignants soient évalués par des élèves et des parents, ce qu'a confirmé le Snudi FO. Selon lui, ce n'est pas le cadre prévu par ces évaluations... Le dossier édité par le Conseil d'évaluation de l'École stipule pourtant que « les usagers » et les « partenaires » participent à l'auto-évaluation de l'école ! Quoi qu'il en soit, répondant aux sollicitations de la FNEC FP-FO, le ministre a donc

été amené à indiquer : « *Nous ne ferons pas d'évaluations d'école au 1er trimestre. Nous verrons plus tard.* »

Pour le Snudi FO, cette suspension annoncée est un point d'appui, conséquence de la mobilisation qui se développe et s'amplifie depuis des mois dans les écoles, qui témoigne de la volonté des personnels à défendre leur statut, à refuser l'instauration de méthodes managériales dans l'Éducation nationale et la mise en concurrence entre les écoles. Plus que jamais, la question de l'abandon définitif des évaluations d'école est à l'ordre du jour.

Le Snudi FO invite les personnels à refuser collectivement de mettre en place ces évaluations d'école, qui ne figurent pas dans nos obligations de service.

Ci-dessous une proposition de mail à envoyer à votre IEN en lien avec le syndicat pour refuser votre évaluation d'école si vous êtes dans ce cas. Le Snudi FO 93 vous accompagne et vous aide à résister à la casse de nos statuts, à la pression hiérarchique.

### **Proposition de prise de position du conseil des maîtres (à transmettre à l'IEN avec copie au Snudi FO 93)**

Mme/M. l'IEN,

*Notre école a été choisie pour participer à une évaluation d'école / constellations au cours de l'année scolaire. Ayant pris connaissance du dispositif prévu, nous déclinons la proposition qui nous est faite.*

*Considérant que les conditions de travail sont déjà extrêmement difficiles, ce dispositif représente une surcharge de travail. En outre, nous refusons d'être évalués, de près ou de loin, par les parents, les élus, le personnel municipal, les élèves et les agents du périscolaire.*

*En conséquence, nous vous demandons donc de nous confirmer que nous ne serons pas concernés par ce dispositif.*

*Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Mme l'IEN, M. l'IEN, l'expression de nos salutations respectueuses.*

*Le conseil des maîtres de l'école... réuni le...*

Copie au Snudi FO 93

## **Réunion d'Informations Syndicales (RIS) Snudi FO 93**

Le gouvernement organise la catastrophe dans les écoles. La colère dans les écoles est bien là. Déjà il y a :

- des pressions inadmissibles de certains IEN dès la rentrée,
- des évaluations d'écoles imposées malgré les annonces du ministre, des constellations qui sont imposées dans certaines écoles,
- une revalorisation salariale anecdotique et scandaleuse,
- des collègues pas remplacés en cas d'absence alors que nous sommes rentrés que depuis trois semaines,
- un manque criant d'AESH dans nos écoles,
- une réforme des retraites qui attaque nos droits élémentaires...

### **Trop c'est trop !**

Venez en discuter dans les réunions d'informations syndicales (RIS) du Snudi FO 93. Elles sont à rattraper sur tout temps de formation ou de concertation (dans les 108 heures, sur le temps « constellations »), une attestation vous sera donnée sur place. Choisissez celle qui vous convient !

Voici les premières dates pour les RIS généralistes :

**Villepinte** : Mardi 27 septembre de 18h15 à 21h15 – Ecole vert galant 2, impasse chevalier de la barre à Villepinte

**Le Blanc Mesnil** : Mardi 27 septembre de 17h à 20h – Ecole maternelle Paul Eluard, 42 avenue Paul Vaillant Couturier au Blanc Mesnil

**Bobigny** : Mardi 4 octobre de 17h30 à 20h30 - Espace Maurice Nilès, 11 rue du 8 mai 1945 à Bobigny

**Epinay-Sur-Seine** : Mercredi 5 octobre de 9h à 12h – Ecole élémentaire Georges Martin, 2 rue Mulot à Epinay

**La Courneuve** : Jeudi 6 octobre de 17h à 20h – Ecole maternelle Paul Doumer, 109 avenue Jean Jaurès à La Courneuve

**Saint-Ouen ; L'Île-Saint-Denis** : Mardi 11 octobre de 17h à 20h – Ecole élémentaire Jules Vallès, 10 rue des bons enfants à St Ouen

**RIS spéciale AESH de Seine-Saint-Denis** : Lundi 10 octobre de 13h à 16h – Bourse départementale du travail, salle Oreste, Place de la libération, Tramway Libération.

**Clichy-Le Raincy** : Mardi 11 octobre de 18h à 21h – Lieu à confirmer.

**Noisy le Grand** : Mercredi 12 octobre de 9h à 12h - Ecole maternelle la Varenne, 18 rue de Verdun, 93160 Noisy le Grand

**RIS spéciales stagiaires** : les vendredis 7 et 14 octobre entre 12h et 13h – A l'INSPE de Livry Gargan, avenue Jean ZAY. Salle à confirmer.

D'autres dates arrivent prochainement.

Venez vous informer, discuter des revendications.

Au plaisir de vous voir,  
Le bureau du Snudi FO 93

Espace Maurice Nilès  
11 rue du 8 mai 1945  
93000 Bobigny  
Tel : 01 48 95 43 73  
contact@snudifo93.net

